

Les démissions s'enchaînent au conseil municipal du Hézo

Vous avez accès à cet article réservé aux abonnés

Le 24 juin 2026 à 16h28, modifié le 24 juin 2026 à 19h19

Ajouter Le Télégramme à vos sources préférées

Tensions au Hézo : le conseil, qui avait enregistré deux démissions d'élus, en compte désormais une troisième avec celle de l'adjoint aux finances, Yves Jouin. Deux adjoints se sont également vus retirer leurs délégations et leurs indemnités par le maire, Philippe Gain.

Lors du dernier conseil municipal, deux démissions ont été enregistrées, celles d'Ingrid Régent et d'Elisabeth Pichelin pour raisons personnelles. Elles ont été remplacées par Jean-Noël Loget et Nadia Barho. Mardi 16 juin, Yves Jouin, deuxième adjoint en charge des finances a, à son tour, donné sa démission par courrier où il évoque « des divergences profondes et un manque d'écoute concernant la gouvernance et le fonctionnement mis en œuvre au sein des élus de la majorité, ainsi que les méthodes de travail ».

Philippe Gain, le maire du Hézo, a répondu : « Nous respectons sa décision et nous lui souhaitons une retraite paisible auprès de son épouse ».

« Des désaccords répétés et une perte de confiance »

Par ailleurs, et « sans aucune corrélation, suite à des désaccords répétés et à une perte de confiance », l'édile, conformément à ses prérogatives, a retiré leurs délégations et leurs indemnités à Awen Le Chapelain, troisième adjointe en charge de la vie scolaire, et à Jonathan Alfonso, quatrième adjoint en charge de l'urbanisme.

À voir aussi : Le maire de Concarneau, Quentin Le Gaillard, visé par une plainte pour viol

Veuillez fermer la vidéo flottante pour reprendre la lecture ici.

Tous deux ont publié un texte déplorant cette décision : « Nous regrettons qu'aujourd'hui, l'expression de désaccords semble conduire non pas à davantage de dialogue, mais à l'écartement de responsabilités confiées à des élus. Une démocratie locale vivante suppose pourtant que les échanges puissent exister dans le respect mutuel, sans que les divergences d'opinions deviennent un motif de rupture ». Awen Le Chapelain s'inquiète aussi du manque de personnel qui, selon elle, « fragilise le fonctionnement de l'école » depuis plusieurs semaines. Ils précisent qu'ils continueront tout de même à siéger au conseil.

Quant au maire, il conclut : « L'équipe municipale demeure pleinement mobilisée au service des habitants et poursuit les projets engagés pour le développement et l'attractivité de la commune, le service public et le bon fonctionnement des services municipaux restant pleinement assurés ».